La Commune

Air France : La violence patronale

Symbole de la colère ouvrière face à la violence patronale, les chemises déchirées des cadres d'Air France sont l'expression la plus aboutie de la lutte des classes intense qui agite ce pays. De ce symbole, le gouvernement et tous ses séides ont décidé d'en faire un exemple pour intimider ceux qui seraient tentés de refuser eux aussi les licenciements et la misère.

Ainsi, Valls, se dit « scandalisé par les violences inacceptables auxquelles se sont livrés des manifestants en marge du CCE d'Air France » (5 octobre) et estime qu'il s'agit de « voyous » qui méritent des « sanctions lourdes ». Pour le MEDEF, « les violences qui ont eu lieu sont (…) le fruit d'une minorité d'irresponsables et doivent être condamnées. » Laurent Berger, pour la CFDT, « condamne les violences (…) indignes et inadmissibles. » La CGT publie un communiqué de presse le 6 octobre intitulé : « Air France Toutes les violences se condamnent ! » Pour FO, Jean-Claude Mailly estime qu' « on peut se battre contre une direction sans être violent »… Sarkozy déclare que c'est « la chienlit, le délitement de l'Etat » La condamnation est unanime. La répression peut s'abattre.

La répression comme seule réponse

Au total, 18 salariés (15 travaillant dans la branche cargo, 1 à la maintenance et 2 pilotes) sont mis en cause : 12 pour « dégradations matérielles », 6 pour « violences volontaires en réunion ». Ces derniers seront interpellés par la police comme des truands, à l'aube, à leur domicile, le 12 octobre, puis placés en garde à vue 30 heures. Cinq (tous cégétistes) seront déférés devant le Parquet. Il sont convoqués le 2 décembre pour être jugés et ont été mis à pied sans solde à titre conservatoire. Depuis, les 18 entretiens préalables à sanction ont été menés.

La condamnation unanime des « violences » explique pourquoi la solidarité aux salariés s'est organisée à la base, spontanément. La désertion des directions syndicales pour assurer la protection des salariés est flagrante. Peu importe, 33 000 signatures sont recueillies en quelques jours sur la pétition lancée par la CGT-Archives le 12 octobre (libération des 6, arrêt des poursuites, aucune sanction). Le 13 octobre, une intersyndicale regroupant 12 organisations d'Air France exige « la levée des poursuites et des procédures disciplinaires engagées contre tous les salariés. » Des milliers de motions affluent, un ouvrier, porte-parole de la CGT de STX refuse de serrer la main à Hollande, la solidarité financière s'organise.

Hollande et Juniac : une seule voix

Le 19 octobre, au cours de sa Conférence sociale (boycottée par la CGT), Hollande a appelé au « dialogue social » et à la « responsabilité » : « *des licenciements peuvent être évités si les efforts nécessaires sont*

réalisés pour permettre à la compagnie d'améliorer sa compétitivité (...) si les pilotes font les efforts nécessaires, si la direction fait des propositions et si les personnels au sol sont conscients de certaines réalités ». Exactement ce que demandait Alexandre de Juniac, le PdG d'Air France, la veille ! Pour lui, trop tard pour revenir sur les 1 000 licenciements programmés en 2016 (qui pourraient passer par « des mesures de départs volontaires »). Il annonce que seul le nombre de suppressions pour l'année 2017 reste « négociable » !

Au tour de Xavier Broseta, le DRH soit disant « lynché », de renchérir : « Je propose de créer 3 contrats de travail ». « Dans le premier, le salarié accepte d'atteindre la productivité demandée, son salaire reste identique à celui d'aujourd'hui. Dans le deuxième, il travaille encore plus mais gagne plus. Dans le troisième, enfin, il peut refuser de suivre cette hausse de la productivité, mais alors sa rémunération diminue. On fait cette proposition aux pilotes, on peut l'étendre aux hôtesses et aux stewards. »

En claire, il s'agit pour Juniac-Broseta de « dégager des gains de productivité » grâce aux licenciements, à la casse des contrats de travail, de la baisse des salaires, à la casse des conditions de travail.

Où sont les vraies violences ?

Les voilà les véritables VIOLENCES ! Elles sont patronales et assénées par un gouvernement de « gauche », qui détient 17 % de la compagnie, et qui donne sa bénédiction au plan de restructuration.

L'acharnement dont sont victimes 18 salariés d'Air France illustre la nature foncièrement anti-ouvrière de la politique que mène le gouvernement Hollande-Valls-MEDEF.

Ils ne doivent pas rester isolés, il faut les protéger : la responsabilité des directions des organisations ouvrières est engagée.

Tous ensemble pour : abandon des poursuites, aucune sanction, pas un seul licenciement sec ou déguisé, pas touche aux contrats de travail !

Nous appelons à signer la pétition et à participer au rassemblement qui sera organisé à l'occasion du CCE le jeudi 19 novembre 2015, devant le siège d'Air France à Roissy, par 13 organisations syndicales qui ont appelé les salariés à la grève.

Wladimir Susanj, le 5 novembre 2015

Modifié le dimanche 08 novembre 2015

Voir aussi

La Commune n° 100

dimanche 08 novembre 2015

Sommaire : • Air France : La violence patronale• Editorial : Réforme ou rupture ? • Chronique d'une chute de régime : Hollande, la dictature à tête de veau • Retraites : Accord AGIRC/ARRCO : Accord scélérat ! • Pedro Carrasquedo, membre fondateur de La Commune, nous a quittés... • Pedro Carrasquedo (1951-2015), premiers points de repères biographiques • POI Gluckstein plus... »

Figure dans les rubriques Journal trimestriel